

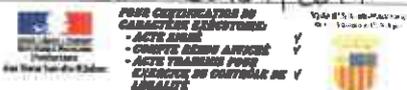


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2017-338**

Séance publique du

20 juillet 2017

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant :
Date de signature : 24/07/2017
Date de réception : 25/07/2017
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE ENREGISTRÉ - COMPTE RENDU APPROUVÉ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

**OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT -
MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2016 (DELIBERATION
DL.2017-255) - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE 2017**

Le 20 juillet 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 13/07/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Dominique AUGÉY à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Sylvaine DI CARO.

Excusés sans pouvoir :

Madame Souad HAMMAL.
Secrétaire : Gaëlle LENFANT

Monsieur Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
Regie de l'eau et de l'assainissement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2017

Nomenclature : 7.1
Decisions budgetaires

RAPPORTEUR : Monsieur Jules SUSINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. BRAMOULLÉ Gérard

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2016 (DELIBERATION DL.2017-255) - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE 2017 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Au cours de sa séance du 23 juin 2017, le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 des Services de l'Eau et de l'Assainissement et procédé à l'affectation des résultats constatés.

L'amorce d'une remontée tendancielle des taux longs nous conduit à modifier notre stratégie financière en matière de dette en anticipant ponctuellement la mobilisation d'emprunts, et en réorientant notre profil de dettes vers des taux fixes.

En conséquence, je vous propose, Mes chers Collègues, de modifier la délibération n° DL.2017-255 du 23 juin 2017 en affectant les résultats de l'exercice 2016 ainsi qu'il suit :

Résultat comptable de la section d'exploitation du service de l'Eau d'un montant de 2 363 122,05 € :

- Article 1068 (excédent d'exploitation capitalisé) :	1 563 122.05 €
- Chapitre 002 (excédent d'exploitation reporté) :	800 000.00 €

Résultat comptable de la section d'exploitation du service de l'Assainissement d'un montant de 2 031 971,28 € :

- Article 1068 (excédent d'exploitation capitalisé) : 1 406 971.28 €
- Chapitre 002 (excédent d'exploitation reporté) : 625 000.00 €

De ce fait, les Budgets Supplémentaires 2017 des Services de l'Eau et de l'Assainissement qui sont soumis à votre examen se présentent de la façon suivante :

II - SERVICE DE L'EAU

A - SECTION D'INVESTISSEMENT -

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
RESTES A REALISER.....	733 192,99 €	0,00 €
CREDITS INVESTISSEMENTS PROPOSES	1 238 150,38 €	2 000 500,00 €
SOLDE D'EXECUTION REPORTE.....	29 156,63 €	0,00 €
TOTAL....	2 000 500,00 €	2 000 500,00 €

La section d'INVESTISSEMENT s'élève en dépenses et en recettes à la somme de **2 000 500,00 €**. (cf. balance générale - colonne mouvements budgétaires).

Les dépenses d'investissement sont financées par :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé, pour un montant de 1 563 122,05 € (compte 1068), résultant de l'affectation des résultats de l'exercice 2016
- par l'emprunt à hauteur de 436 877,95€
- par une immobilisation financière (caution) au chapitre 27 de 500,00 €.

B - SECTION D'EXPLOITATION -

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		800 000,00 €
PROPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES	800 000,00 €	
TOTAL....	800 000,00 €	800 000,00 €

La section d'EXPLOITATION s'élève en dépenses et en recettes à la somme de **800 000,00 €** (cf. balance générale - colonne mouvements budgétaires).

Je vous propose d'examiner le détail des inscriptions qui figurent dans le tableau ci-dessous :

- **SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)**

• **Propositions supplémentaires :**

- Emprunts et dettes assimilées (Chapitre 16)	10 000,00 €
- Immobilisations corporelles (Chapitre 21)	1 227 650,38 €
-Autres immobilisations financières (Chapitre 27)	500,00 €
Total	1 238 150,38 €

- **SECTION D'EXPLOITATION (DEPENSES)**

• **Propositions supplémentaires :**

- Charges à caractère général (Chapitre 011)	565 000,00 €
- Charges Personnel et frais assimilés (Chapitre 012)	55 000,00 €
-Atténuation de produits (Chapitre 014) Reversement à l'Agence de l'Eau des redevances pollution d'origine domestique	80 000,00 €
- Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	60 000,00 €
-Charges financières (chapitre 66)	10 000,00 €
-Charges exceptionnelles (chapitre 67)	30 000,00 €
Total	800 000,00 €

I - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

A - SECTION D'INVESTISSEMENT -

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
RESTE A REALISER.....	721 839,52 €	0,00 €
CREDITS INVESTISSEMENTS PROPOSES.....	1 421 050,26 €	2 200 000,00 €
SOLDE D'EXECUTION REPORTE.....	57 110,22 €	0,00 €
TOTAL.....	2 200 000,00 €	2 200 000,00 €

La section d'INVESTISSEMENT s'élève en dépenses et en recettes à la somme **2 200 000,00 €**
(cf. balance générale - colonne mouvements budgétaires).

Les dépenses d'investissement sont financées par l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 1 406 971,28 € (compte 1068), résultant de l'affectation des résultats de l'exercice 2016 et par l'emprunt (1641) à hauteur de 793 028,72€.

B - SECTION D'EXPLOITATION -

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE.....		625 000,00 €
PROPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES	625 000,00 €	
TOTAL.....	625 000,00 €	625 000,00 €

La section d'EXPLOITATION s'élève en dépenses et en recettes à la somme de **625 000,00€**
(cf. balance générale - colonne mouvements budgétaires).

Je vous propose d'examiner le détail des inscriptions qui figurent dans le tableau ci-dessous :

- SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

• **Propositions supplémentaires :**

-Immobilisations corporelles (Chapitre 21)	1 401 050,26 €
- Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)	20 000,00 €
Total	1 421 050,26 €

- SECTION D'EXPLOITATION (DEPENSES)

• **Propositions supplémentaires :**

- Charges à caractère général (Chapitre 011)	535 000,00 €
- Charges de Personnel et Frais assimilés (Chapitre 012)_	50 000,00 €
- Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	10 000,00 €
- Charges financières (chapitre 66)	10 000,00 €
- Charges exceptionnelles (chapitre 67)	10 000,00 €
- Dotation aux provisions (chapitre 68)	10 000,00 €
Total	625 000,00 €

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la modification de la délibération DL.2017-255 du 23 juin 2017 en affectant les résultats comptables 2016 ainsi qu'il suit :

Service de l'Eau : article 1068 : 1 563 122,05 € - chapitre 002 : 800 000,00 €

Service de l'Assainissement : article 1068 : 1 406 971,28 €- chapitre 002 : 625 000,00 €

- **ADOPTER** par chapitre les propositions de dépenses et de recettes nouvelles contenues dans ce budget supplémentaire telles qu'elles figurent à la balance générale par section (fonctionnement et investissement).

- **ADOPTER** le Budget supplémentaire 2017 du **service de l'Eau**, qui s'équilibre, toutes sections confondues, au montant de **2 800 500,00 €**

- **ADOPTER** le Budget supplémentaire 2017 du **service Assainissement**, qui s'équilibre, toutes sections confondues, au montant de **2 825 000,00 €**.

DL.2017-338 - COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2016 (DELIBERATION DL.2017-255) - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE 2017 -

Présents et représentés : 54
Présents : 45
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 54
Pour : 54
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 24/07/2017
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : arsousprefecture@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d' Aix en Provence
à

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

25 JUL. 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juillet 2017

COURRIER ARRIVE

Objet : COMPTABILITE COMMUNALE - BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR L'EXERCICE 2017 + 1 annexe

DATE DE L'ACTE : 20/07/2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-328

Objet : COMPTABILITE COMMUNALE - OUVERTURES ET VIREMENTS DE CREDITS POUR L'EXERCICE 2017

DATE DE L'ACTE : 20/07/2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-329

Objet : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2016 (DELIBERATION DL.2017-255) - BUDGETS SUPPLEMENTAIRES POUR L'EXERCICE 2017 + 1 annexe

DATE DE L'ACTE : 20/07/2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-338

Objet : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'AIX-EN-PROVENCE AVEC LE PROJET DE DEUXIEME PHASE DE MODERNISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE MARSEILLE-GARDANNE-AIX-EN-PROVENCE

DATE DE L'ACTE : 20/07/2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-357

Objet : PRESCRIPTION DE LA RÉVISION ALLÉGÉE N°2 DU PLU, DÉFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

DATE DE L'ACTE : 20/07/2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-359

Objet : ADOPTION DU DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC DE PLAN D'AILLANE PORTANT CREATION DE LA ZAC + 2 dossiers et 1 CD Rom

DATE DE L'ACTE : 20/07/2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-361

Objet : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME. BUDGET PRIMITIF 2017

DATE DE L'ACTE : 20/07/2017

N° DE L'ACTE: DL.2017-379

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

25 JUL. 2017

COURRIER ARRIVE

1307001

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE D'AIX EN PROVENCE

COMMUNE DE TROISIEME CATEGORIE DONT LA POPULATION EST SUPERIEURE A 10 000 HABITANTS



SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
POSTE COMPTABLE : Trésorerie Municipale d'Aix et Campagne

M.49

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

**BUDGETS ANNEXES DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

- ANNEE 2017 -

BUDGET EAU

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
1	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
8 à 9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
13	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
15	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
16 - 19	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
20	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
21	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres Dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
22	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
23	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
25	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établis. de ratt. emplo. par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
27 à 29	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.224-6 DU egct. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L2313.1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I- INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;
(délibération n°2009-0204 du 09 mars 2009)

IV - La comparaison avec le budget de l'exercice (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice et décision modificative.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE	II A I
--	-------------------

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	800 000,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	800 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		800 000,00	800 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (v compris les comptes 1064 et 1068)	1 238 150,38	2 000 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	733 192,99	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	29 156,63	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 000 500,00	2 000 500,00
TOTAL DU BUDGET		2 800 500,00	2 800 500,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES
II
A2
DEPENSES D'EXPLOITATION

CHAP.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Reste à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I+II+III
011	Charges à caractère général	7 244 000,00		565 000,00	565 000,00	7 809 000,00
012	Charges personnel et frais assimilés	2 528 000,00		55 000,00	55 000,00	2 583 000,00
014	Atténuation de produits	2 730 000,00		80 000,00	80 000,00	2 810 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00	60 000,00	120 000,00
Total des dépenses de gestion des services		12 562 000		760 000,00	760 000,00	13 322 000,00
66	Charges financières	235 000,00		10 000,00	10 000,00	245 000,00
67	Charges exceptionnelles	107 000,00		30 000,00	30 000,00	137 000,00
68	Dotations aux amorti. et provisions(4)	30 000,00				30 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(5)					0,00
022	Dépenses imprévues					0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 934 000	0	800 000,00	800 000,00	13 734 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	259 450,00				259 450,00
042	Opé.d'ordre de transfert entre sections(6)	2 381 550,00				2 381 550,00
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la section (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 641 000		0,00	0,00	2 641 000,00
TOTAL		15 575 000	0	800 000,00	800 000,00	16 375 000,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						16 375 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

CHAP.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Reste à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote (3) III	TOTAL IV = I+II+III
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits	15 275 000,00				15 275 000,00
74	Subvention d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	300 000,00				300 000,00
Total des recettes de gestion des services		15 575 000,00	0,00	0,00	0,00	15 575 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements et provisions					
Total des recettes réelles d'exploitation		15 575 000,00	0,00	0,00	0,00	15 575 000,00
042	Opé.d'ordre de transfert entre sections(6)	0,00				
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sect.d'exp.(6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 575 000,00	0,00	0,00	0,00	15 575 000,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						800 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						16 375 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 641 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) CF Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournisseurs et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41 M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 +RI 040 -DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	II A3
--	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE de l'Assemblée (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00				40 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 505 000,00	657 310,29	1 227 650,38	1 227 650,38	9 389 960,67
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 150 000,00	75 882,70			1 225 882,70
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	8 695 000,00	733 192,99	1 227 650,38	1 227 650,38	10 655 843,37
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
14	Provisions réglementées et amortis. dérogatoires					
15	Provisions pour risques et charges					
16	Emprunts et dettes assimilées	760 000,00		10 000,00	10 000,00	770 000,00
18	Comptes de liaison : Affectations (budgets annexes...) (5)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières			500,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	760 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	770 500,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 455 000,00	733 192,99	1 238 150,38	1 238 150,38	11 426 343,37
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections (4)					
041	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sect.d'exp.(4)	514 700,00				514 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	514 700,00		0,00	0,00	514 700,00
	TOTAL	9 969 700,00	733 192,99	1 238 150,38	1 238 150,38	11 941 043,37

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	29 156,63
---	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 970 200,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP	Libellé	budget de l'exercice (1) I	Reste à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE de l'assemblée (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	6 814 000,00		436 877,95	436 877,95	7 250 877,95
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	6 814 000,00		436 877,95	436 877,95	7 250 877,95
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires					
15	Provisions pour risques et charges					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)			1 563 122,05	1 563 122,05	1 563 122,05
26	Particip. et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières			500,00	500,00	500,00
	Total des recettes financières	0,00		1 563 622,05	1 563 622,05	1 563 622,05
4582	Total des opérations pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	6 814 000,00		2 000 500,00	2 000 500,00	8 814 500,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	259 450,00				259 450,00
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections (4)	2 381 550,00				2 381 550,00
041	Opérations patrimoniales (4)	514 700,00				514 700,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 155 700,00				3 155 700,00
	TOTAL	9 969 700,00	0,00	2 000 500,00	2 000 500,00	11 970 200,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 970 200,00
---	----------------------

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 641 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

(1) CF Modalités de vote I (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèce de la part de sa collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV-17) (7) Ce chapitre existe uniquement en M41 M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET	II B1
--	------------------

1- DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

CHAP.	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	565 000,00		565 000,00
012	Charges personnel et frais assimilés	55 000,00		55 000,00
014	Atténuations de produits	80 000,00		80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00
66	Charges financières	10 000,00		10 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00		30 000,00
68	Dotations aux amorti., dépréciat°, provisions			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		800 000,00	0,00	800 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	800 000,00
---	-------------------

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortis. dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 000,00		10 000,00
18	Comptes de liaison : Affectations (budgets annexes...)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	1 884 960,67		1 884 960,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours	75 882,70		75 882,70
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	500,00		500,00
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
4581	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
620	Dépenses imprévues			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 971 343,37	0,00	1 971 343,37

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	29 156,63
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 000 500,00
---	---------------------

- (1) Ycompris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)
(5) Hors chapitre "opérations d'équipement".
(6) Seul le total des opérations pour le compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET	II B 2
--	-------------------------

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

CHAP.	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits			
74	Subvention d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
RECETTES D'EXPLOITATION - TOTAL		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	800 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	800 000,00
---	-------------------

CHAP	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	436 877,95		436 877,95
18	Comptes de liaison : Affectations (budgets annexes...)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilis. aff. conc. afferm. ou mises à disposition			
26	Particip. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	500,00		500,00
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et encours (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
010	Stocks			
021	Virement de la section d'exploitation			
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		437 377,95	0,00	437 377,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 563 122,05
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 000 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et de produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap. art.(1)	LIBELLE (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL (5) (6)	7 244 000,00	565 000,00	565 000,00
604	ACHATS D ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES,EQUIP. DE TRVX	850 000,00	70 000,00	70 000,00
605	ACHATS D'EAU	2 750 000,00	189 500,00	189 500,00
6061	FOURNITURE NON STOCKABLE (EAU ENERGIE...)	130 000,00	10 000,00	10 000,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN & PETIT EQUIPEME	150 000,00	50 000,00	50 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	CARBURANTS	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6152	ENTRETIEN REPARATION SUR BIENS IMMOBILIER			
61521	ENTRETIEN REPARATION SUR BATIMENTS PUBLICS			
61523	ENTRETIEN REPARATION SUR RESEAUX	10 000,00		
61551	ENTRETIEN ET REPAR. S/ BIENS MOBILI MAT. ROULANT	15 000,00		
6156	ENTRETIEN REPARATION MAINTENANCE	900 000,00	150 000,00	150 000,00
6168	AUTRES			
617	ETUDES ET RECHERCHES	70 000,00	10 000,00	10 000,00
618	SERVICES EXTERIEURS DIVERS	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6237	PUBLICATIONS	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	MISSIONS	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6261	AFFRANCHISSEMENTS	12 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	15 000,00	5 000,00	5 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 500,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	32 000,00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	2 200 000,00	3 000,00	3 000,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
6355	TAXE SUR LES CONSOMMATIONS D'EAU			
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	10 000,00	5 000,00	5 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 528 000,00	55 000,00	55 000,00
6336	COTISATION AU C.N. ET C.G.F.P.T	18 000,00		
6338	AUTRES IMPOTS	8 000,00		
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS BAS	1 280 000,00	45 000,00	45 000,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	530 000,00	10 000,00	10 000,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	235 000,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	370 000,00		
6458	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	57 000,00		
6472	VERSEMENT AUX COMITES D ENTREPRISE	30 000,00		
014	ATTENUATION DE PRODUITS (7)	2 730 000,00	80 000,00	80 000,00
701249	REVERST AGENCE EAU-REDEV POLLUT ORIGIN DOMESTIQ	2 730 000,00	80 000,00	80 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	35 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		12 562 000,00	760 000,00	760 000,00

66	CHARGES FINANCIERES (b) (8)	235 000,00	10 000,00	10 000,00
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	225 000,00	5 000,00	5 000,00
66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	6 000,00	2 000,00	2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	107 000,00	30 000,00	30 000,00
6711	INTERETS MORATOIRE ET PENALITE SUR MARCHES			
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR GESTION	70 000,00		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICE ANTERIEURS)	37 000,00	30 000,00	30 000,00
6743	SUBV EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT			
675	VALEUR COMPTABLE ELEMENT D'ACTIF CEDE			
68	DOTATION AUX PROVISIONS (d) (9)	30 000,00		
6 817	DOTATIONS PROV. DEPRECIAT. COMPTES DE TIERS	30 000,00		
022	DEPENSES IMPREVUS	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		12 934 000,00	800 000,00	800 000,00

023	VIREMENT SECTION D INVESTISSEMENT	259 450,00		0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11) (12)	2 381 550,00	0,00	0,00
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISAT	2 376 550,00		
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	5 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 641 000,00	0,00	0,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR SECTIONS			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 641 000,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelle et d'ordre)		15 575 000,00	800 000,00	800 000,00
--	--	---------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	------

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	800 000,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice
(-) Montant des ICNE de l'exercice N-1
(=) Différence ICNE N- ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I-B. (3) Hors restes à réaliser (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012 (6) Le compte 634 est uniquement en M.41
(7) Le compte 739 est uniquement en M.43 et en M.44
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspondant au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(11) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042= DI 040, RE 043 = DE 043.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique des provision budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après cote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap. art.(1)	LIBELLES (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS	15 275 000,00	0,00	0,00
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	9 500 000,00		
70118	AUTRES VENTES D'EAU	1 530 000,00		
70123	C.VALEUR REDEV. PRELEVEMENT	385 000,00		
701241	REDEV. POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	2 730 000,00		
704	TRAVAUX	330 000,00		
7064	ABONNEMENTS- LOCATIONS DE COMPTEURS	800 000,00		
7065	PRODUITS COMMISSIONS REDEVANCES			
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES			
713	VARIATION DES STOCKS			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	300 000,00	0,00	0,00
758	PRODUITS DIVERS	300 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		15 575 000,00	0,00	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS			
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
7718				
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 575 000,00	0,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8) (9)			
6611	ICNE DE L'EXERCICE			
777	QUOTE-PART DES SUBV.D'INVEST.VIREE RES.CPTE			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
043	OPER.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 575 000,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	+	0,00
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	800 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		800 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice
- Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N- ICNE N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B. (3) Hors restes à réaliser (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49. (6) Ce chapitre existe uniquement en M41 M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042= DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape encourus cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III B 1
Chap/rt	LIBELLE (1)	Budget de l'exercice (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOIE (4)
20	IMMOBILIS. INCORPORELLES (Hors opérations)	40 000,00	0,00	0,00
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT			
2031	FRAIS D'ETUDES	30 000,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	10 000,00		
21	IMMOBILIS. CORPORELLES (Hors opérations)	7 505 000,00	1 227 650,38	1 227 650,38
2111	TERRAINS NUS			
21315	CONSTRUCTIONS - BATIMENTS ADMINISTRATIFS	2 100 000,00		
21351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	100 000,00		
21355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS			
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	4 600 000,00	1 227 650,38	1 227 650,38
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	600 000,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	50 000,00		
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	35 000,00		
2184	MOBILIER	20 000,00		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (Hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (Hors opérations)	1 150 000,00	0,00	0,00
2313	CONSTRUCTIONS	900 000,00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL, OUTILLAGE			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES /COMMANDES IMMOB.	250 000,00		
	OPERAT. D'EQUIPEMENT N° (1 ligne par opération) (5)			
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		8 695 000,00	1 227 650,38	1 227 650,38
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	760 000,00	10 000,00	10 000,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	760 000,00	10 000,00	10 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	500,00	500,00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	500,00	500,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	760 000,00	10 500,00	10 500,00
4581	OPERATION POUR CPTE DE TIERS N° (1 ligne/opérat): (4)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		9 455 000,00	1 238 150,38	1 238 150,38
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7) (8)	0,00	0,00	0,00
13912	REGIONS			
13918	AUTRES			
14	PROVIS. REGLEMENTEES ET AMORT. DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
1688	INTERETS COURUS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILIATIONS			
29	PROVIS. POUR DEPRECIATION DES IMMOBILIS.			
39	PROVIS. POUR DEPRECIATIONS DES STOCKS ENCOURS			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
59	PROV. DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	514 700,00	0,00	0,00
2313	IMMOB. CORPORELLES EN COURS DE CONSTRUCTIONS	514 700,00		
24	IMMOB. AFF. CONC. AFFERM. OU MISES A DISPOSIT.			
26	PARTICIP. ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTI.			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		514 700,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelle et d'ordre)		9 969 700,00	1 238 150,38	1 238 150,38
RESTES A REALISER (10)				733 192,99
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				29 156,63
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 000 500,00

(1) Détailler les chapitres par article conformément au plan de compte utilisé. (2) cf. Modalités de vote, I. (3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte sur les propositions nouvelles. (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV a7 pour le détail des opérations pour le compte de tiers. (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI040 = RE 042

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si anticipé des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/art (1)	LIBELLE (1)	Budget de l'exercice (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
1318	AUTRES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	6 814 000,00	436 877,95	436 877,95
1641	EMPRUNTS EN EURO	6 814 000,00	436 877,95	436 877,95
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2.2	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		6 814 000,00	436 877,95	436 877,95
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	1 563 122,05	1 563 122,05
1068	AUTRES RESERVES	0,00	1 563 122,05	1 563 122,05
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	500,00	500,00
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	0,00	500,00	500,00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		0,00	1 563 622,05	1 563 622,05
4582	OPERAT. POUR C/PTE DE TIERS N° (5)		0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL RECETTES REELLES		6 814 000,00	2 000 500,00	2 000 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	259 450,00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6) (7)	2 381 550,00	0,00	0,00
14	PROVIS.S REGLEMENTEES ET AMORT. DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
1688	INTERETS COURUS			
2182	AUTRES IMMOB. CORPORELLE MOYENS DE TRANSPORT	5 000,00		
28031	FRAIS D'ETUDES	3 850,00		
28032	FRAIS DE RECHERCHE			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVET...	4 500,00		
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	100 100,00		
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	60 700,00		
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIF	25 000,00		
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	12 100,00		
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	1 743 000,00		
281561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	351 300,00		
2817561	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES			
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	52 400,00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	19 500,00		
28184	MOBILIER	4 100,00		
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBIL.			
39	PROV. POUR DEPRECIATIONS DES STOCKS ENCOURS			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
491	PROV. DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS			
59	PROV. DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 641 000,00	0,00	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (8)	514 700,00	0,00	0,00
18	COMPTES DE LIAISON AFFECTATIONS			
238	AVANCE & ACOMPTE VERSES SUR CDES IMMOB. CORPORELLES	514 700,00		
24	IMMOB. AFF. CONC. AFFERM. OU MISES A DISPOSIT.			
26	PARTICIP. ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTI.			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 155 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 969 700,00	2 000 500,00	2 000 500,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 000 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B. (3) Hors restes à réaliser (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail de opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie applique le régime des provisions budgétaires. (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B 3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°... (1)

LIBELLE : ...

NEANT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler els articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
IV - ANNEXES		A1.2

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (*)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilités de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
A2008061 - 010010E	Caisse d'Epargne	15/12/2008	23/12/2008	25/08/2009	2000 000,00	V	EURBOR3M + 0,700	3,957	1,065	EURO	S	P	O	A-1
A2008A09 - 010011E	Caisse d'Epargne	24/12/2008	22/08/2009	25/01/2010	600 000,00	V	EURBOR3M + 0,790	1,457	1,164	EURO	S	P	O	A-1
A2008014 - 010013E	Caisse d'Epargne	08/12/2009	18/12/2009	25/11/2010	450 000,00	F	FIXE	4,050	4,050	EURO	A	C	O	A-1
0208926 - 020003E	Caisse Française de Financement Local	17/12/2002	23/12/2002	01/01/2004	600 000,00	V	EURBOR12 M + 0,070	2,311	2,315	EURO	A	P	O	A-1
M0N218625EUR022323 - 020008E	Caisse Française de Financement Local	18/12/2003	18/12/2003	01/01/2005	100 000,00	V	EURBOR12 M + 0,070	2,349	2,186	EURO	A	P	O	A-1
C07056#0300362163 - 030001E	Caisse Rég. de Crédit Agricole	07/12/2011	28/12/2011	28/03/2012	600 000,00	V	EURBOR3M + 1,850	1,418	1,901	EURO	T	C	O	A-1
C07056#008 - 030002E	Caisse Rég. de Crédit Agricole	07/12/2011	13/12/2012	15/03/2013	250 000,00	V	EURBOR3M + 1,950	0,161	1,761	EURO	T	C	O	A-1
C07654#01 - 030003E	Crédit Agricole CIB	18/12/2013	27/12/2013	28/03/2014	800 000,00	V	EURBOR3M + 1,500	0,284	1,428	EURO	T	C	O	A-1
0077808682G - 050006E	Crédit Foncier	18/12/2008	27/12/2008	31/12/2008	500 000,00	V	EONIA + 0,030	3,865	3,850	EURO	A	C	O	A-1
1900 588 Z - 050004E	Crédit Foncier	17/12/2007	21/12/2007	21/12/2008	1888 600,00	F	FIXE	4,640	4,708	EURO	A	P	O	A-1
0068103/MTN - 060004E	Société Générale	13/12/2000	12/12/2000	03/12/2001	807 879,79	F	FIXE	5,260	5,382	EURO	T	P	O	B-1
1138105/000 - 060005E	Société Générale	28/11/2014	30/04/2015	30/07/2015	1500 000,00	F	FIXE	2,900	2,354	EURO	T	C	O	A-1
1343107 - 060006E	Société Générale	04/12/2015	29/04/2016	29/07/2016	3400 000,00	F	FIXE	1,950	1,983	EURO	T	C	O	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N

Nécessaire (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Couverture ? CN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Avenants de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 568 810,03						877 242,27	208 185,68		21 533,16
1641 Emprunts en euros (total)					11 568 810,03						877 242,27	208 185,68		21 533,16
A2008861 - 010010E	Caisse d'Epargne	N			1 089 169,15	6,02	V	EURIBOR3M + 0,700	0,468		136 857,27	5 376,59		93,18
A2008A09 - 010011E	Caisse d'Epargne	N			481 825,23	12,50	V	EURIBOR3M + 0,780	0,601		28 676,40	2 821,20		1 208,82
A2008014 - 010013E	Caisse d'Epargne	N			292 500,00	12,83	F	FIXE	4,050		22 500,00	11 846,25		1 108,48
0209826 - 020008E	Caisse Française de Financement Local	N			250 162,78	6,00	V	EURIBOR12M + 0,070	0,129		32 726,96	328,09		262,34
MON216828EUR0222323 - 020008E	Caisse Française de Financement Local	N			45 886,02	7,00	V	EURIBOR12M + 0,070	0,129		5 281,38	60,20		53,15
CO7058900300352163 - 030001E	Caisse Rég. de Crédit Agricole	N			480 000,00	19,92	V	EURIBOR3M + 1,000	0,693		24 000,00	3 250,72		34,45
CO70589008 - 030002E	Caisse Rég. de Crédit Agricole	N			210 000,00	20,82	V	EURIBOR3M + 1,000	0,684		10 000,00	1 434,67		64,88
CO7654801 - 030003E	Crédit Agricole CR	N			707 882,00	22,92	V	EURIBOR3M + 1,000	0,685		30 769,00	4 860,23		63,63
00778006892G - 050003E	Crédit Foncier	N			275 000,00	10,00	V	TAM + 0,010	0,600		25 000,00	0,00		0,00
1900 569 Z - 050004E	Crédit Foncier	N			1 430 824,23	15,92	F	FIXE	4,640		62 978,26	67 312,33		1 839,30
0063103MTN - 060004E	Société Générale	N			231 237,84	3,92	C	SI EURIBOR3M compris entre - 100 et 6,50 alors 5,28 SI EURIBOR3M compris entre 6,50 et 100 alors EURIBOR3M- 0,10	5,290		53 574,80	11 288,60		510,17
11381051000 - 060005E	Société Générale	N			1 387 500,00	18,25	F	FIXE	2,300		75 000,00	31 689,27		5 282,81
1343107 - 060006E	Société Générale	N			3 315 000,00	19,25	F	FIXE	1,860		170 000,00	64 276,78		10 802,68

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (lois 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Couverture ? O/N (10)	Montant contracté	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			I-FNE de l'exercice
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1622/108001 - 060007E-MOB	Société Générale	N			1 350 000,00	1,00	V	EURIBOR3M + 0,500	0,500	0,500	1 556,26	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)													
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
1676 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
Total général			0,00		11 686 910,03					677 942,87	206 193,68	0,00	21 533,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 09111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 0688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 0688.

N.B. : Le tableau retrace la situation de la dette au 01/01/2017 et n'intègre pas les données non connues à cette date, soit les emprunts à encasser sur l'exercice 2017 et la ventilation des marchés financiers.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'index (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon la répartition du capital restant dû (*)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (lunnet) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
0003103MTN - 080004E	Société Générale	307 976,79	231 237,64	1 - indice en euro	20,00		5,28	EURIBOR3M-0,10	25 280,68		5,280	11 268,80	0,00	2,00
TOTAL (B)		307 976,79	231 237,64						25 280,68			11 268,80	0,00	2,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 caps (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		307 976,79	231 237,64						25 280,68			11 268,80	0,00	2,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la CREDES de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû au 01/01/N : montant restant à rembourser au 01/01/N sur la base du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Type d'index : Indiquer le type de l'index sous-jacent selon le type de la circulaire du 25/31/2010 sur la probabilité de crédit et le prêt non couverts.
 (5) Taux minimal : Indiquer le taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux maximal : Indiquer le montant de l'opération de couverture, le montant de l'opération de remboursement contractuelle de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'opération de remboursement contractuelle de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, Index ou formule.
 (9) Niveau du taux : Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Intérêts à payer au cours de l'exercice : Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 095111 et des intérêts éventuels à payer au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 095.
 (11) Intérêts à percevoir au cours de l'exercice : Indiquer les intérêts à percevoir au titre de contrat d'échange et comptabilisés au 703.
 (*) % par rapport au montant total de la dette.
 N.B. : Le tableau retrace la situation de la dette au 01/01/2017 et n'intègre pas les données non connues à cette date, soit les emprunts à encaisser sur l'exercice 2017 et la ventilation des marchés financiers.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

Indices sous-jacents		A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)				
		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13				
	% de l'encours	98,00 %				
	Montant en euros	11 335 672,39				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1				
	% de l'encours	2,00 %				
	Montant en euros	231 237,64				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 6	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	LIBELLE	Pour mémoire		Propositions nouvelles	VOTE (2)		
		Budget de l'exercice					
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES		A+B	I	760 000,00	10 500,00	II	10 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	(A)		760 000,00	10 000,00		10 000,00
1641	Emprunts en Euro			760 000	10 000,00		10 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres		(B)		0,00	500,00		500,00
10	Reprise des Dotations, Fonds divers et réserves						
139	Subv.d'invest. Reprises au c/résultat						
1688	ICNE N-1 contrepassés sur emprunts						
26	Participations et créances rattachées						
261	Titres de participation						
266	Autres Formes de participations						
27	Autres immobilisations financières						
271	Acquisitions de titres immobilisés						
274	Prêts accordés						
275	Dépôts et cautionnements versés				500,00		500,00
020	Dépenses imprévues						

	Op. de l'exercice	Reste à réaliser en dépenses de l'exercice précédents	Solde d'exécution D001	TOTAL
	III = I + II	(3)	(3)	IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	770 500,00	733 192,99	29 156,63	1 532 849,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

ART. (1)	LIBELLES (1)	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 641 000,00	500,00	VI 500,00
RESSOURCES PROPRES EXTERNES DE L'ANNEE (a)		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
RESSOURCES PROPRES INTERNES DE L'ANNEE (b) (3)		2 641 000,00	500,00	500,00
15	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2313	Constructions			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		500,00	500,00
28	AMORTISSEMENT DE IMMOBILISATIONS	2 381 550,00	0,00	0,00
21082	Autres immob. corporelle moyens de transport	5 000,00		
28031	Frais d'études	3 850,00		
28032	Frais de recherche			
28051	Concessions et droits similaires, brevet	4 500,00		
281311	Bâtiments d'exploitation	100 100,00		
281351	Bâtiments d'exploitation	60 700,00		
281355	Bâtiments administratif	25 000,00		
28151	Installations complexes spécialisées	12 100,00		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 743 000,00		
281561	Matériel roulant	351 300,00		
281751	Installations complexes spécialisées			
2817561	Service de distribution d'eau			
28182	Matériel de transport	52 400,00		
28183	Matériel de bureau et informatique	19 500,00		
28184	Mobilier	4 100,00		
29	DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
481	CHARGES A REPARTIR SUR EXERCICES			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	259 450,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
TOTAL RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES	2 641 500,00			1 563 122,05	4 204 622,05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 532 849,62
Ressources propres disponibles	VIII 4 204 622,05
Solde	IX = VIII - IV (5) 2 671 772,43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N EAU

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services		0	0	0	0	0	0
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
DIRECTEUR	A	1	0	1	1	0	1
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	0	2	2	0	2
REDACTEUR	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ER CLASSE	C	3	0	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	10	0	10	9	1	10
FILIERE TECHNIQUE (c)							
INGENIEUR EN CHEF HCL	A	1	0	1	1	0	1
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2	0	2	2	0	2
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ER CLASSE	B	5	0	5	4,9	0	4,9
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0	0	0	0	0	0
AGENT MAITRISE PRINCIPAL	C	11	0	11	10,8	0	10,8
AGENT DE MAITRISE	C	3	0	3	3	0	3
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE 1ER CL	C	3	0	3	3	0	3
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	7	0	7	7	0	7
TOTAL GENERAL (a + b + c)		52	0	52	50,7	1	51,7

(2) Catégories : A, B, ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = effectifs titulaires * quotité de temps de travail * période fiscalisée dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/2016 (suite)

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			indice	euro	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
1-ADJOINT ADMN 2EME CLASSE	C	ADMN	340		3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
1-ADJOINT TECHNIQ 2EME CLASSE	C	TECHN	340		3-a1	CDD
1-APPRENTI	c	TECHN				APPRENTIS
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B ou C.

(2) SECTEUR : ADM (administratif dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : FINANCIER / TECH : TECHNIQUE et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) : 3-a* :

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée sur le fondement de l'article 24 de la loi n°84-53

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : **55.**
 Nombre de membres présents : **54...**
 Nombre de suffrages exprimés : **54...**

VOTES :

Pour **54...**
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : **13/07/2017**

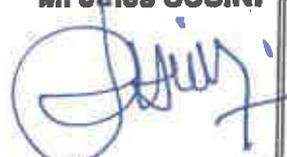
Présenté par le Maire, **20/07/2017**

A AIX EN PROVENCE, Le

Délibéré par le Conseil Municipal en session **20/07/2017**.....

A Aix en Provence, le **20/07/2017**.....

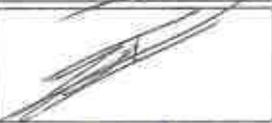
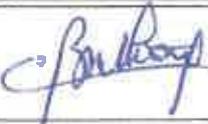
Les Membres du Conseil Municipal

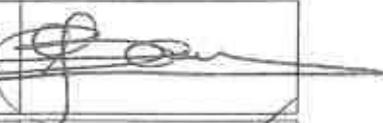
M. Jules SUSINI

 L'ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'EAU
 L'ASSAINISSEMENT - PLUVIAL

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le **24/07/2017**
 et de la publication le

Aix en Provence, le **24/07/2017**


Reine MERGER
 Adjoint délégué
 Certification authentique
 des mentions portées sur les délibérations
 du Conseil Municipal et sur les arrêtés

JOISSAINS MASINI Maryse	Maire	
BRAMOULLÉ Gérard	1er Adjoint	
AUGEY Dominique	2ème Adjoint	
GALLESE Alexandre	3ème Adjoint	
JOISSAINS Sophie	4ème Adjoint	
TAULAN Francis	5ème Adjoint	
DI CARO Sylvaine	6ème Adjoint	
SUSINI Jules	7ème Adjoint	
DEVESA Brigitte	8ème Adjoint	
PERRIN Jean- Marc	9ème Adjoint	
SICARD- DESNUELLE Marie-Pierre	10ème Adjoint	
ROLANDO Christian	11ème Adjoint	
BONTHOUX Odile	12ème Adjoint	
CHAZEAU Maurice	13ème Adjoint	
DE SAINTDO Philippe	Conseiller municipal délégué	

MERGER Reine	14ème Adjoint	
PAOLI Stéphane	15ème Adjoint	
SILVESTRE Catherine	16ème Adjoint	
BOUVET Jean- Pierre	Adjoint de quartier	
BRUNET Danièle	Adjoint de quartier	
BENKACI Moussa	Adjoint de quartier	
CHEVALIER Eric	Adjoint de quartier	
DONATINI Gilles	Adjoint de quartier	
BENON Charlotte	Conseiller municipal délégué	
SANTAMARIA Danièle	Conseiller municipal délégué	
PIERRON Liliane	Conseiller municipal délégué	
DELOCHE Gérard	Conseiller municipal délégué	
TERME Françoise	Conseiller municipal délégué	
BOUDON Jacques	Conseiller municipal délégué	
BALDO Edouard	Conseiller municipal	

MAINA Claude	Conseiller municipal délégué	
BACHI Abbassia	Conseiller municipal délégué	
MALAUZAT Irène	Conseiller municipal délégué	
HERNANDEZ Muriel	Conseiller municipal délégué	
ZAZOUN Michael	Conseiller municipal délégué	
GROSSI Jean-Christophe	Conseiller municipal délégué	
ANDRE Ravi	Conseiller municipal délégué	
DILLINGER Laurent	Conseiller municipal délégué	
BORRICAND Patricia	Conseiller municipal délégué	
ZERKANI - RAYNAL Karima	Conseiller municipal délégué	
JAUSSAUD Coralie	Conseiller municipal délégué	
DIJON Sylvain	Conseiller municipal délégué	
OLLIVIER Ariette	Conseiller municipal	

CASTRONOVO Lucien-Alexandre	Conseiller municipal	
POLITANO Jean Jacques	Conseiller municipal	
CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle	Conseiller municipal	
AGOPIAN Jacques	Conseiller municipal	
EINAUDI Michèle	Conseiller municipal	
GUERRERA Hervé	Conseiller municipal	
DE BUSSCHERE Charlotte	Conseiller municipal	
HAMMAL Souad	Conseiller municipal	
LENFANT Gaëlle	Conseiller municipal	
BOYER Raoul	Conseiller municipal	
ROUVIER Catherine	Conseiller municipal	
SOLARI Josyane	Conseiller municipal	

BUDGET

ASSAINISSEMENT

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
31	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
33	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
34	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
35	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
36	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
37	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
38 à 39	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
41	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
42	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
43	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
45	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
46 à 51	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
52	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
53	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres Dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
54	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
55	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Exploitation (1)		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Situation des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
56	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établis. de ratt. emplo. par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
59 à 61	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.224-6 DU cget. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L2313.1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;
(délibération n°2009-0204 du 09 mars 2009)

IV - La comparaison avec le budget de l'exercice (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice et décision modificatrice.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE	II A.3
---	------------------

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	625 000,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	625 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		625 000,00	625 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 421 050,26	2 200 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	721 839,52	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	57 110,22	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL DU BUDGET		2 825 000,00	2 825 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

CHAP	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Reste à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I+II+III
011	Charges à caractère général	6 373 000,00		535 000,00	535 000,00	6 908 000,00
012	Charges personnel et frais assimilés	1 672 500,00		50 000,00	50 000,00	1 722 500,00
014	Atténuation de produits	1 400 000,00		0,00	0,00	1 400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	80 000,00		10 000,00	10 000,00	90 000,00
Total des dépenses de gestion des services		9 525 500,00	0,00	595 000,00	595 000,00	10 120 500,00
66	Charges financières	805 500,00		10 000,00	10 000,00	815 500,00
67	Charges exceptionnelles	120 000,00		10 000,00	10 000,00	130 000,00
68	Dotations aux amorti. et provisions(4)			10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 451 000,00	0,00	625 000,00	625 000,00	11 076 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	343 610,00				343 610,00
042	Opé.d'ordre de transfert entre sections(6)	3 543 090,00				3 543 090,00
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la section (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 886 700,00		0,00	0,00	3 886 700,00
TOTAL		14 337 700,00	0,00	625 000,00	625 000,00	14 962 700,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						14 962 700,00

RECETTES D'EXPLOITATION

CHAP	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Reste à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits	11 827 000,00				11 827 000,00
74	Subvention d'exploitation	1 000 000,00				1 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00				3 000,00
Total des recettes de gestion des services		12 830 000,00	0,00	0,00	0,00	12 830 000,00
76	Produits financiers	1 300 000,00				1 300 000,00
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements et provisions					
Total des recettes réelles d'exploitation		14 130 000,00	0,00	0,00	0,00	14 130 000,00
042	Opé.d'ordre de transfert entre sections(6)	207 700,00				207 700,00
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sect.d'exp.(6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		207 700,00		0,00	0,00	207 700,00
TOTAL		14 337 700,00	0,00	0,00	0,00	14 337 700,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						625 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						14 962 700,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 679 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) CF Modalités de vote I
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
 Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de
 (4) fournisseurs et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Ce chapitre n'existe pas en M49
 (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M41 M43 et M44.
 (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE de l'Assemblée (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00				30 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 180 000,00	721 839,52	1 401 050,26	1 401 050,26	8 302 889,78
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	500 000,00				500 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	6 710 000,00	721 839,52	1 401 050,26	1 401 050,26	8 832 889,78
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
14	Provisions réglementées et amortis. dérogatoires					
15	Provisions pour risques et charges					
16	Emprunts et dettes assimilées	2 200 000,00		20 000,00	20 000,00	2 220 000,00
18	Comptes de liaison : Affectations (budgets annexes...) (5)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	2 200 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	2 220 000,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 910 000,00	721 839,52	1 421 050,26	1 421 050,26	11 052 889,78
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections (4)	207 700,00				207 700,00
041	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sect.d'exp.(4)	259 700,00				259 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	467 400,00		0,00	0,00	467 400,00
	TOTAL	9 377 400,00	721 839,52	1 421 050,26	1 421 050,26	11 520 289,78

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	57 110,22
---	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 577 400,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP	Libellé	budget de l'exercice (1) I	Reste à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE de l'Assemblée (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement	418 000,00				418 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 813 000,00		793 028,72	793 028,72	5 606 028,72
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	5 231 000,00	0,00	793 028,72	793 028,72	6 024 028,72
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires					
15	Provisions pour risques et charges					
10	Dotations, fonds divers et réserves			1 406 971,28	1 406 971,28	1 406 971,28
106	Réserves (7)					
26	Particip. et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières	0,00		1 406 971,28	1 406 971,28	1 406 971,28
4582	Total des opérations pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	5 231 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	7 431 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	343 610,00				343 610,00
040	Opé.d'ordre de transfert entre sections (4)	3 543 090,00				3 543 090,00
041	Opérations patrimoniales (4)	259 700,00				259 700,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 146 400,00				4 146 400,00
	TOTAL	9 377 400,00		2 200 000,00	2 200 000,00	11 577 400,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 577 400,00
---	----------------------

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 679 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie

(1) CF Modalités de vote I (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèce de la part de sa collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV-A7) (7) Ce chapitre existe uniquement en M41 M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET	II B1
--	------------------

1- DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

CHAP	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	535 000,00		535 000,00
012	Charges personnel et frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	10 000,00		10 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		10 000,00
68	Dotations aux amorti., dépréciat°, provisions	10 000,00		10 000,00
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		625 000,00	0,00	625 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	625 000,00
---	-------------------

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortis. dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 000,00		20 000,00
18	Comptes de liaison : Affectations (budgets annexes...)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 122 889,78		2 122 889,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
4581	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
020	Dépenses imprévues			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 142 889,78	0,00	2 142 889,78

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	57 110,22
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 200 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(5) Hors chapitre "opérations d'équipement".

(6) Seul le total des opérations pour le compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET	II B 2
--	-------------------------

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

CHAP.	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits			
74	Subvention d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
RECETTES D'EXPLOITATION - TOTAL		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	625 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	625 000,00
---	-------------------

CHAP.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	793 028,72		793 028,72
18	Comptes de liaison : Affectations (budgets annexes...)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilis. aff. conc. afferm. ou mises à disposition			
26	Particip. et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et encours (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
010	Stocks			
021	Virement de la section d'exploitation			
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		793 028,72	0,00	793 028,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 406 971,28
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 200 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et de produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				III AI
Chap. art.(1)	LIBELLE (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL (5) (6)	6 373 000,00	535 000,00	535 000,00
604	ACHATS D ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES,EQUIP. DE TRVX	4 500 000,00	368 000,00	368 000,00
6061	FOURNITURE NON STOCKABLE (EAU ENERGIE...)	150 000,00	50 000,00	50 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	25 000,00		
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN & PETIT EQUIPEME	15 000,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 000,00		
6066	CARBURANTS	50 000,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	15 000,00		
6137	REDEVANCES DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES	15 000,00		
6152	ENTRETIEN REPARATION SUR BIENS IMMOBILIER			
61521	ENTRETIEN REPARATION SUR BATIMENTS PUBLICS			
61523	ENTRETIEN REPARATION SUR RESEAUX			
61551	ENTRETIEN ET REPAR. S/ BIENS MOBILI MAT. ROULANT	15 000,00		
6156	ENTRETIEN REPARATION MAINTENANCE	850 000,00	100 000,00	100 000,00
6168	AUTRES			
617	ETUDES ET RECHERCHES	250 000,00		
618	SERVICES EXTERIEURS DIVERS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	3 000,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5 000,00		
6237	PUBLICATIONS	1 500,00		
6241	TRANSPORT SUR ACHAT	1 000,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	MISSIONS	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6261	AFFRANCHISSEMENTS	12 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	10 000,00	3 000,00	3 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)			
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	13 000,00		
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	420 000,00		
6355	TAXE SUR LES CONSOMMATIONS D'EAU			
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	3 000,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 672 500,00	50 000,00	50 000,00
6336	COTISATION AU C.N. ET C.G.F.P.T	9 500,00		
6338	AUTRES IMPOTS	11 000,00		
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS BAS	850 000,00	40 000,00	40 000,00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	350 000,00	10 000,00	10 000,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	160 000,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	240 000,00		
6458	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	35 000,00		
6472	VERSEMENT AUX COMITES D ENTREPRISE	17 000,00		
014	ATTENUATION DE PRODUITS (7)	1 400 000,00	0,00	0,00
706129	REVERST AGENCE EAU-REDEV MODERNISATION RESEAUX DE COLLECTE	1 400 000,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	80 000,00	10 000,00	10 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	40 000,00		
6542	CREANCES ETEINTES	40 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		9 525 500,00	595 000,00	595 000,00
(a)=(011+012+014+65)				
66	CHARGES FINANCIERES (b) (8)	805 500,00	10 000,00	10 000,00
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	800 000,00	10 000,00	10 000,00
66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE	1 000,00		
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	4 500,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	120 000,00	10 000,00	10 000,00
6711	INTERETS MORATOIRE ET PENALITE SUR MARCHES	10 000,00		
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICE ANTERIEURS)	100 000,00		
6743	SUBV EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	10 000,00	10 000,00	10 000,00
675	VALEUR COMPTABLE ELEMENT D'ACTIF CEDE			
68	DOTATION AUX PROVISIONS (d) (9)	0,00	10 000,00	10 000,00
6817	DOTATIONS PROV. DEPRECIAT. COMPTES DE TIERS		10 000,00	10 000,00
022	DEPENSES IMPREVUS	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		10 451 000,00	625 000,00	625 000,00
= a + b + c + d + e + f				

023	VIREMENT SECTION D INVESTISSEMENT	343 610,00	0,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11) (12)	3 543 090,00	0,00	0,00
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISAT	3 538 090,00		
675	VALEURS COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDEX	5 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 886 700,00	0,00	0,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR SECTIONS	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 886 700,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelle et d'ordre)		14 337 700,00	625 000,00	625 000,00
--	--	----------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	625 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice
(-) Montant des ICNE de l'exercice N-1
(=) Différence ICNE N- ICNE N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B. (3) Hors restes à réaliser (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012 (6) Le compte 634 est uniquement en M.41

(7) Le compte 739 est uniquement en M.43 et en M.44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspondant au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après cote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap. art.(1)	LIBELLES (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	VOTE (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)	0,00		
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS	11 827 000,00	0,00	0,00
704	TRAVAUX	177 000,00		
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	9 600 000,00		
706121	REDEV. MODERNISATION DES RESEAUX	1 400 000,00		
7062	REDEV. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	650 000,00		
7065	PRODUITS COMMISSIONS REDEVANCES			
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES			
713	VARIATION DES STOCKS			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	SUBVENTIONS POUR EPURATION	1 000 000,00		
741	PRIMES POUR EPURATION	1 000 000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000,00	0,00	0,00
758	PRODUITS DIVERS	3 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 830 000,00	0,00	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	1 300 000,00		
7613	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	1 300 000,00		
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
7718				
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 130 000,00	0,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8) (9)	207 700,00	0,00	0,00
6611	ICNE DE L'EXERCICE			
777	QUOTE-PART DES SUBV.D'INVEST.VIREE RES.CPTE	207 700,00		
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
043	OPER.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		207 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 337 700,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	625 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	625 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice
- Montant des ICNE de l'exercice N-1
= Différence ICNE N- ICNE N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B. (3) Hors restes à réaliser (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49. (6) Ce chapitre existe uniquement en M41 M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape encours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B 1
Chap/art	LIBELLE (1)	Budget de l'exercice (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE (4)
20	IMMOBILIS INCORPORELLES (Hors opérations)	30 000,00	0,00	0,00
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	10 000,00		
2031	FRAIS D'ETUDES	10 000,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	10 000,00		
21	IMMOBILIS. CORPORELLES (Hors opérations)	6 180 000,00	1 401 050,26	1 401 050,26
2111	TERRAINS NUS			
21311	CONSTRUCTION BATIMENT D'EXPLOITATION			
21351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	800 000,00		
21355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	150 000,00		
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	50 000,00	500 000,00	500 000,00
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	4 400 000,00	901 050,26	901 050,26
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	700 000,00		
21562	MATERIELE SPECIFIQUE D'EXPLOITATION			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	50 000,00		
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	10 000,00		
2184	MOBILIER	20 000,00		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (Hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (Hors opérations)	500 000,00	0,00	0,00
2313	CONSTRUCTIONS	500 000,00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL, OUTILLAGE			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES /COMMANDES IMMOB.			
	OPERAT D'EQUIPEMENT N° (1 ligne par opération) (5)			
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		6 710 000,00	1 401 050,26	1 401 050,26
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 200 000,00	20 000,00	20 000,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 200 000,00	20 000,00	20 000,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	2 200 000,00	20 000,00	20 000,00
4581	OPERATION POUR C/PTE DE TIERS N° (1 ligne/opérat): (4)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 910 000,00	1 421 050,26	1 421 050,26
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7) (8)	207 700,00	0,00	0,00
139111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX-AGENCE DE L'EAU	135 700,00		
13912	REGIONS	25 600,00		
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	25 200,00		
131918	AUTRES	21 200,00		
14	PROVIS. REGLEMENTEES ET AMORT. DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
1688	INTERETS COURUS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILIATIONS			
29	PROVIS. POUR DEPRECIATION DES IMMOBILIS.			
39	PROVIS. POUR DEPRECIATIONS DES STOCKS ENCOURS			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
59	PROV. DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	259 700,00	0,00	0,00
23	CONSTRUCTIONS EN COURS	259 700,00		
24	IMMOB. AFF. CONC. AFFERM. OU MISES A DISPOSIT.			
26	PARTICIP. ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTL.			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		467 400,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelle et d'ordre)		9 377 400,00	1 421 050,26	1 421 050,26
RESTES A REALISER (10)				721 839,52
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				57 110,22
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 200 000,00

(1) Détailler les chapitres par article conformément au plan de compte utilisé. (2) cf. Modalités de vote, I. (3) Hors restes à réviser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte sur les propositions nouvelles. (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV a7 pour le détail des opérations pour le compte de tiers. (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI040 = RE 042

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si le régime applique des provisions budgétaires. (9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				III R 2
Chap/art (1)	LIBELLE (1)	Budget de l'exercice (2)	PROPOSITIONS NOUVELLES (3)	VOTE (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	418 000,00	0,00	0,00
1311	SUBVENTION D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	418 000,00		
1312	SUBVENTION D'EQUIPEMENT REGION			
1318	AUTRES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 813 000,00	793 028,72	793 028,72
1641	EMPRUNTS EN EURO	4 813 000,00	793 028,72	793 028,72
20	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		5 231 000,00	793 028,72	793 028,72
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	1 406 971,28	1 406 971,28
1068	AUTRES RESERVES		1 406 971,28	1 406 971,28
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		0,00	1 406 971,28	1 406 971,28
4582	OPERAT. POUR CPTÉ DE TIERS N° (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 231 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	343 610,00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6) (7)	3 543 090,00	0,00	0,00
14	PROVIS.S REGLEMENTEES ET AMORT. DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
1688	INTERETS COURUS			
2182	AUTRES IMMOB. CORPORELLES MOYENS DE TRANSPORT	5 000,00		
28031	FRAIS D'ETUDES	640,00		
28032	FRAIS DE RECHERCHE			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVET...	2 400,00		
281311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	1 640 000,00		
281351	BATIMENTS D'EXPLOITATION	6 600,00		
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIF	7 710,00		
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	213 100,00		
281411	BATIMENTS D'EXPLOITATION			
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 456 500,00		
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	117 100,00		
2817561	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES			
281562	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION ASSAINISSEMENT	13 900,00		
28157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT MATERIEL	140,00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	67 500,00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	8 900,00		
28184	MOBILIER	3 600,00		
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBIL.			
39	PROVI. POUR DEPRECIATIONS DES STOCKS ENCOURS			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
491	PROV. DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS			
59	PROV. DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 886 700,00	0,00	0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (8)	259 700,00	0,00	0,00
18	COMPTES DE LIAISON AFFECTATIONS			
23	AVANCE & ACOMPTE VERSES SUR CDES IMMOB CORPORELLES	259 700,00		
24	IMMOB AFF. CONC. AFFERM. OU MISES A DISPOSIT.			
26	PARTICIP. ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTI.			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 146 400,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 377 400,00	2 200 000,00	2 200 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 200 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie. (2) Cf Modalités de vote, I-B. (3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (5) Voir annexe IV A7 pour le détail de opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires. (8) Cf. déf. du chapitre des opérat. d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	23

OPERATION D'EQUIPEMENT N°... (1)
LIBELLE : ...

NEANT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler els articles conformément au plan de comptes appliqué par la régle.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur et chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de Taux (5)							
								Taux actuariel							
163 Emprunts obligataires (total)															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					47 192 449,76										
1641 Emprunts en euros (total)					47 192 449,76										
010787 - 058AGE1A	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	09/04/2001	09/04/2001	15/06/2003	58 083,08	F	FIXE	0,501	0,501	EURO	A	P	O	A-1	
2002-0715 - 057AGE1A	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	11/04/2002	11/04/2002	18/11/2003	85 371,45	F	FIXE	0,500	0,376	EURO	A	P	O	A-1	
2002 2248 - 058AGE1A	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	27/03/2003	18/06/2003	15/06/2004	88 297,16	F	FIXE	0,500	0,359	EURO	A	P	O	A-1	
2003 0847 - 059AGE1A	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	23/08/2003	14/10/2003	18/11/2004	106 800,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	O	A-1	
2006 1510 - 061AGE1A	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	17/10/2008	15/12/2006	18/02/2010	875 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P	O	A-1	
DD08721774 - 130001A	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	19/12/2016	27/12/2016	30/05/2017	1700 000,00	F	FIXE	1,170	1,168	EURO	T	C	O	A-1	
A2908988 - 010010A	Caisse d'Espagne	15/12/2008	23/12/2008	25/06/2009	1000 000,00	V	EURIBOR6M + 0,7800	3,997	1,348	EURO	S	P	O	A-1	
A2908A08 - 010011A	Caisse d'Espagne	24/12/2008	22/06/2009	25/01/2010	950 000,00	V	EURIBOR6M + 0,7800	1,457	1,145	EURO	S	P	O	A-1	
A2908915 - 010014A	Caisse d'Espagne	08/12/2009	28/12/2009	25/06/2011	4000 000,00	F	FIXE	4,290	4,288	EURO	A	C	O	A-1	
1129573 - 040006A	Caisse des Dépôts et Consignations	22/12/2008	20/05/2008	08/01/2009	1000 000,00	V	EURIBOR3M + 0,4700	1,405	0,696	EURO	T	P	O	A-1	
1129577 - 040007A	Caisse des Dépôts et Consignations	22/12/2008	29/01/2008	04/01/2009	1500 000,00	V	EURIBOR3M + 0,4700	2,991	0,746	EURO	T	P	O	A-1	
0209929 - 020003A	Caisse Française de Financement Local	17/12/2002	23/12/2002	01/01/2004	1189 102,00	V	EURIBOR12M + 0,0700	2,311	2,434	EURO	A	P	O	A-1	
MON216617EUR0222310 - 020007A	Caisse Française de Financement Local	08/12/2003	19/12/2003	01/01/2005	700 000,00	V	EURIBOR12M + 0,0700	2,349	2,196	EURO	A	P	O	A-1	
MON254451EUR0269124 - 020008A	Caisse Française de Financement Local	12/12/2007	21/12/2007	01/01/2009	1350 000,00	F	FIXE	4,640	4,708	EURO	A	P	O	A-1	
MON262563EUR0279277 - 020008A	Caisse Française de Financement Local	10/10/2008	24/11/2008	12/01/2009	4000 000,00	F	FIXE	4,810	4,880	EURO	A	P	O	A-1	
CO2438 - 030001A	Caisse Rég. de Crédit Agricole	09/12/2010	23/12/2010	31/03/2011	7800 000,00	V	EURIBOR3M + 0,4000	1,030	1,964	EURO	T	C	O	A-1	

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Devise	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
CO2438/ XU00332033 - 030002A	Caisse Rég. de Crédit Agricole	08/12/2010	15/12/2011	30/03/2012	2700 000,00	V	EURIBOR3M + 0,4000	1,428	0,283	T	EURO	C	O	A-1
CO70596002/00352163 - 030003A	Caisse Rég. de Crédit Agricole	07/12/2011	22/12/2011	22/03/2012	3700 000,00	V	EURIBOR3M + 1,9500	1,410	1,940	T	EURO	C	O	A-1
CO70596007/00362163 - 030004A	Caisse Rég. de Crédit Agricole	07/12/2011	13/12/2012	15/03/2013	1200 000,00	V	EURIBOR3M + 1,9500	2,000	1,751	T	EURO	C	O	A-1
CO7854602 - 030005A	Crédit Agricole CIB	18/12/2013	27/12/2013	23/03/2014	500 000,00	V	EURIBOR3M + 1,5000	0,294	1,426	T	EURO	C	O	A-1
00778092292H - 050004A	Crédit Foncier	20/12/2006	29/06/2007	30/06/2008	1600 000,00	V	EURIBOR12M + 0,0075	3,561	4,819	A	EURO	C	O	A-1
257907 06 - 120001A	Crédit Mutuel Méditerranéen	04/12/2015	23/12/2015	30/06/2016	3400 000,00	F	FIXE	2,000	2,015	T	EURO	C	O	A-1
00627102/MTN - 060004A	Société Générale	13/12/2000	12/12/2000	03/12/2001	609 796,07	F	FIXE	5,260	5,441	T	EURO	P	O	E-1
0609 - 060007A	Société Générale	14/12/2009	15/12/2009	15/12/2010	3000 000,00	F	FIXE	4,170	4,231	A	EURO	C	O	A-1
16077 - 060006A-CONSOL1	Société Générale	10/12/2009	01/03/2010	09/01/2010	2500 000,00	V	EURIBOR6M + 0,4500	1,550	0,683	S	EURO	C	O	A-1
1140/106 - 060006A	Société Générale	28/11/2014	30/04/2015	30/07/2015	2000 000,00	F	FIXE	2,300	2,364	T	EURO	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
-														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
-														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
-														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
-														
1687 Autres dettes (total)														
-														
Total général					47 192 449,76									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin fine, X pour autre à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

N.B. : Le tableau retrace la situation de la dette au 01/01/2017 et n'intègre pas les données non connues à cette date, soit les emprunts à encaisser sur l'exercice 2017 et la variation des marchés financiers.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Couvertures ? OIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					36 200 434,54						2 066 459,27	765 461,40		144 055,58
1641 Emprunts en euros (total)					36 200 434,54						2 066 459,27	765 461,40		144 055,58
010787 - 056AGB/A	Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	N	7 997,69			1,50	F	FIXE	0,500	0,500	3 996,91	39,99		9,32
2002-0715 - 057AGB/A	Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	N	17 589,98			2,83	F	FIXE	0,500	0,500	5 833,80	87,94		7,41
2002 2246 - 058AGB/A	Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	N	18 715,04			3,42	F	FIXE	0,500	0,500	4 843,81	93,56		36,36
2003 0847 - 059AGB/A	Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	N	28 480,00			3,83	F	FIXE	0,000	0,000	7 120,00	0,00		0,00
2006 1510 - 061AGB/A	Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse	N	202 500,00			2,08	F	FIXE	0,000	0,000	67 500,00	0,00		0,00
DD08721774 - 130001A	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	N	1 450 000,00			20,08	F	FIXE	1,170	1,170	63 750,00	17 537,41		1 701,70
A2508968 - 010010A	Caisse d'Epargne	N	702 045,17			11,92	V	EURIBOR6M + 0,7800	0,578	0,578	45 266,30	4 048,42		73,81
A2508968 - 010011A	Caisse d'Epargne	N	708 074,18			12,50	V	EURIBOR6M + 0,7800	0,801	0,801	41 131,26	4 204,77		1 739,98
A2509915 - 010014A	Caisse d'Epargne	N	3 040 000,00			18,42	F	FIXE	4,290	4,290	160 000,00	130 416,00		64 314,74
1126573 - 040006A	Caisse des Dépôts et Consignations	N	688 042,45			12,33	V	EURIBOR3M + 0,4700	0,157	0,157	47 864,89	1 039,72		165,03
1126577 - 040007A	Caisse des Dépôts et Consignations	N	1 037 168,13			12,00	V	EURIBOR3M + 0,4700	0,169	0,169	89 235,63	1 641,70		389,36
0209923 - 020003A	Caisse Française de Financement Local	N	495 781,40			6,00	V	EURIBOR12M + 0,0700	0,129	0,129	64 855,53	650,22		519,92
MON216817EUR/0222310 - 020007A	Caisse Française de Financement Local	N	321 259,17			7,00	V	EURIBOR12M + 0,0700	0,129	0,129	36 825,69	421,36		343,21
MON254451EUR/0269124 - 020008A	Caisse Française de Financement Local	N	1 069 836,56			16,00	F	FIXE	4,640	4,640	42 718,77	50 467,76		48 320,16
MON262553EUR/0279277 - 020009A	Caisse Française de Financement Local	N	2 828 429,56			11,92	F	FIXE	4,810	4,810	179 724,29	137 985,78		10 974,93
CO2438 - 030001A	Caisse Rég. de Crédit Agricole	N	5 846 153,92			20,00	F	FIXE	3,000	3,000	292 307,68	174 008,33		1 386,46

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou état de filié	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Emprunts et dettes au 01/01/N														
CO2438/ XU00332033 - 030002A	Caisse Rég. de Crédit Agricole	N			2 160 000,00	19,92	V	EURIBOR3M + 0,4000	0,081	108 000,00	1 719,90		13,68	
CO70596002/00352163 - 030003A	Caisse Rég. de Crédit Agricole	N			2 980 000,00	19,92	V	EURIBOR3M + 1,0000	0,687	148 000,00	20 075,66		531,16	
CO70596007/00352163 - 030004A	Caisse Rég. de Crédit Agricole	N			1 008 000,00	20,92	V	EURIBOR3M + 1,0000	0,684	48 000,00	6 887,86		311,44	
CO7654802 - 030005A	Crédit Agricole CIB	N			442 308,00	22,92	V	EURIBOR3M + 1,0000	0,685	19 231,07	3 037,65		38,96	
00778092282H - 050004A	Crédit Foncier	N			880 000,00	10,42	V	TAM + 0,0100	0,000	80 000,00	0,00		0,00	
257307 DB - 120001A	Crédit Mutuel Méditerranéen	N			3 272 500,00	19,25	F	FIXE	2,000	170 000,00	64 175,00		172,36	
0062702/MTN - 060004A	Société Générale	N			174 519,29	3,92	C	SI EURIBOR3M compris entre - 100 et 6,60 alors 5,28 SI EURIBOR3M compris entre 6,50 et 100 alors EURIBOR3M- 0,10	5,260	40 433,64	8 504,77		381,83	
0508 - 060007A	Société Générale	N			2 160 000,00	17,92	F	FIXE	4,170	120 000,00	91 323,00		4 017,10	
18077 - 060008A-CONSOL1	Société Générale	N			1 850 000,00	18,17	V	EURIBOR3M + 0,4500	0,261	100 000,00	4 828,86		1 547,88	
11401/05 - 060005A	Société Générale	N			1 850 000,00	18,25	F	FIXE	2,300	100 000,00	42 285,70		7 043,75	
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautions reçus (Total)														

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Couverture O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
														Emprunts et dettes au 01/01/N
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
-														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
-														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
-														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
-														
1687 Autres dettes (total)														
-														
Total général			0,00		35 200 434,64						2 066 499,27	785 461,40	0,00	144 065,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est assorti à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnelle d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'indice en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 768.

N.B. : Le tableau retrace la situation de la dette au 01/01/2017 et n'intègre pas les données non connues à cette date, soit les emprunts à encas sur l'exercice 2017 et la variation des marchés financiers.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												IV		
A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)												A1.3		
Emprunt ventilé par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Décalés des périodes de facturation	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû (*)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
-		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
0062/102/MTN - 060004A	Société Générale	609 796,07	174 519,29	1 : Indices en euro	20,00		5,26	EURIBOR3M -0,10	19 080,02		5,26	8 504,77	0,00	0,50
TOTAL (B)		609 796,07	174 519,29						19 080,02			8 504,77	0,00	0,50
Option d'échange (C)														
-														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
-														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
-														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
-														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		609 796,07	174 519,29						19 080,02			8 504,77	0,00	0,50

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vis du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation françaises ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou le formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index, ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

(*) % par rapport au montant total de la dette.

N.B. : Le tableau retrace la situation de la dette au 01/01/2017 et n'intègre pas les données non connues à cette date, soit les emprunts à encalser sur l'exercice 2017 et la variation des marchés financiers.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

		A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (csp) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23						
	% de l'encours	99,50 %						
	Montant en euros	35 025 915,25						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1						
	% de l'encours	0,50 %						
	Montant en euros	174 519,29						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	LIBELLE	Pour mémoire		Propositions nouvelles	VOIE (2)	
		Budget de l'exercice				
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES		A+B	I	2 200 000,00	II	20 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	(A)		2 200 000,00		20 000,00
1641	Emprunts en Euro			2 200 000,00		20 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres		(B)				
10	Reprise des Dotations, Fonds divers et réserves					
139	Subv.d'invest. Reprises au c/résultat					
1688	ICNE N-1 contrepassés sur emprunts					
26	Participations et créances rattachées					
261	Titres de participation					
266	Autres Formes de participations					
27	Autres immobilisations financières					
271	Acquisitions de titres immobilisés					
274	Prêts accordés					
275	Dépôts et cautionnements versés					
020	Dépenses imprévues					

	Op. de l'exercice	Reste à réaliser en dépenses de l'exercice précédents	Solde d'exécution D001	TOTAL
	III = I + II	(3)	(3)	IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 220 000,00	721 839,52	57 110,22	2 998 949,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

ART. (1)	LIBELLES (1)	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	3 886 700,00	0,00
RESSOURCES PROPRES EXTERNES DE L'ANNEE (a)		0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves			
RESSOURCES PROPRES INTERNES DE L'ANNEE (b) (3)		3 886 700,00	0,00	0,00
15	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
2313	Constructions			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DE IMMOBILISATIONS	3 543 090,00	0,00	0,00
2182	Autres immob. Corporelles moyens de transport	5000,00		
28031	Frais d'études	640,00		
28032	Frais de recherche			
28051	Concessions et droits similaires, brevet	2400,00		
281311	Bâtiments d'exploitation	1640000,00		
281351	Bâtiments d'exploitation	6600,00		
281355	Bâtiments administratif	7710,00		
28138	Autres constructions	213100,00		
281411	Bâtiments d'exploitations			
281532	Réseaux d'assainissement	1456500,00		
28154	Matériel Industriel	117100,00		
2817561	Installations complexes spécialisées			
281562	Matériels spécifique d'exploitation assainissement	13900,00		
28157	Agencements et aménagements matériels	140,00		
28182	Matériel de transport	67500,00		
28183	Matériel de bureau et informatique	8900,00		
28184	Mobilier	3600,00		
29	DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
481	CHARGES A REPARTIR SUR EXERCICES			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	343 610,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
TOTAL RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES	3 886 700,00	0,00	0,00	1 406 971,28	5 293 671,28

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 2 998 949,74
Ressources propres disponibles	VIII 5 293 671,28
Solde	IX = VIII - IV (5) 2 294 721,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15,29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N ASSAINISSEMENT

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services		0	0	0	0	0	0
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 1er CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT D'ANIMATION 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)							
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2	0	2	1,9	0	1,9
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ER CLASSE	B	3	0	3	3	0	3
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3	0	3	3	0	3
TECHNICIEN	B	1	0	1	1	0	1
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	B	2	0	2	2	0	2
AGENT DE MAITRISE	C	6	0	6	6	0	6
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ER CL	C	4	0	4	4	0	4
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CL	C	2	0	2	2	0	2
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	4	0	4	4	0	4
TOTAL GENERAL (a + b + c)		31	0	31	30,9	0	30,9

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B, ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = effectifs pluriannuels * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			indice	euro	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
I-Technicien	B	TECHN	IB524		3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
I APPRENTI	C	TECHN				APPRENTI
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B ou C.

(2) SECTEUR : ADM (administratif) dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : FINANCIER / TECH : TECHNIQUE et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) ; 3-a :

article 3 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité / 3-b : article 9 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité / 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...) / 3-2 : vacance temporaire d'un emploi / 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes. / 3-3-2* : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient / 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil / 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % / 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en amont de création de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-5 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : **.55..**
 Nombre de membres présents : **.54..**
 Nombre de suffrages exprimés : **.54..**

VOTES :

Pour **.54..**
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : **13/07/2017**

Présenté par le Maire,

A AIX EN PROVENCE, Le **20/07/2017**

Délibéré par le Conseil Municipal en session **20/07/2017**.....

A Aix en Provence, le **20/07/2017**.....

Les Membres du Conseil Municipal

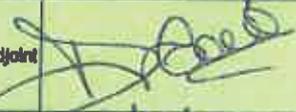
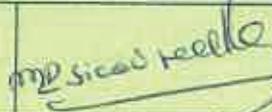
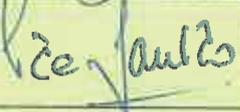
M. Jules SUSINI

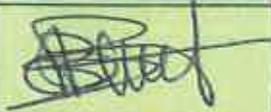
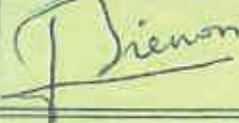
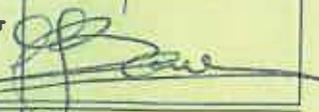
 L'ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'EAU
 L'ASSAINISSEMENT - PLUVIAL

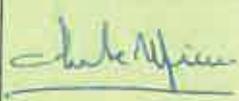
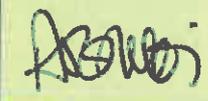
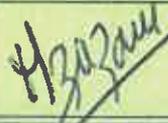
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le **24/07/2017**
 et de la publication le

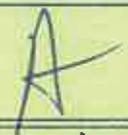
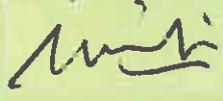
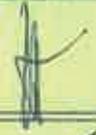
A Aix en Provence, le **24/07/2017**

Reine MERGER
 Adjoint délégué
 Certification authentique
 des mentions portées sur les délibérations
 du Conseil Municipal et sur les arrêtés

JOISSAINS MASINI Maryse	Maire	
BRAMOULLÉ Gérard	1er Adjoint	
AUGEY Dominique	2ème Adjoint	
GALLESE Alexandre	3ème Adjoint	
JOISSAINS Sophie	4ème Adjoint	
TAULAN Francis	5ème Adjoint	
DI CARO Sylvaine	6ème Adjoint	
SUSINI Jules	7ème Adjoint	
DEVESA Brigitte	8ème Adjoint	
PERRIN Jean- Marc	9ème Adjoint	
SICARD- DESNUELLE Marie-Pierre	10ème Adjoint	
ROLANDO Christian	11ème Adjoint	
BONTHOUX Odile	12ème Adjoint	
CHAZEAU Maurice	13ème Adjoint	
DE SAINTDO Philippe	Conseiller municipal délégué	

MERGER Reine	14ème Adjoint	
PAOLI Stéphane	15ème Adjoint	
SILVESTRE Catherine	16ème Adjoint	
BOUVET Jean- Pierre	Adjoint de quartier	
BRUNET Danièle	Adjoint de quartier	
BENKACI Moussa	Adjoint de quartier	
CHEVALIER Eric	Adjoint de quartier	
DONATINI Gilles	Adjoint de quartier	
BENON Charlotte	Conseiller municipal délégué	
SANTAMARIA Danielle	Conseiller municipal délégué	
PIERRON Liliane	Conseiller municipal délégué	
DELOCHE Gérard	Conseiller municipal délégué	
TERME Françoise	Conseiller municipal délégué	
BOUDON Jacques	Conseiller municipal délégué	
BALDO Edouard	Conseiller municipal	

MAINA Claude	Conseiller municipal délégué	
BACHI Abbassia	Conseiller municipal délégué	
MALAUZAT Irène	Conseiller municipal délégué	
HERNANDEZ Muriel	Conseiller municipal délégué	
ZAZOUN Michael	Conseiller municipal délégué	
GROSSI Jean-Christophe	Conseiller municipal délégué	
ANDRE Ravi	Conseiller municipal délégué	
DILLINGER Laurent	Conseiller municipal délégué	
BORRICAND Patricia	Conseiller municipal délégué	
ZERKANI - RAYNAL Karima	Conseiller municipal délégué	
JAUSSAUD Coralie	Conseiller municipal délégué	
DIJON Sylvain	Conseiller municipal délégué	
OLLIVIER Ariette	Conseiller Municipal	

CASTRONOVO Lucien-Alexandre	Conseiller municipal	
POLITANO Jean Jacques	Conseiller municipal	
CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle	Conseiller municipal	
AGOPIAN Jacques	Conseiller municipal	
EINAUDI Michèle	Conseiller municipal	
GUERRERA Hervé	Conseiller municipal	
DE BUSSCHERE Charlotte	Conseiller municipal	
HAMMAL Souad	Conseiller municipal	
LENFANT Gaëlle	Conseiller municipal	
BOYER Raoul	Conseiller municipal	
ROUVIER Catherine	Conseiller municipal	
SOLARI Josyane	Conseiller municipal	